

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 21 juin 2016

Insertion des jeunes

[Une instruction précise les conditions de la généralisation de l'ouverture à l'apprentissage des titres du ministère du Travail :](#)

Les régions qui sont compétentes pour arrêter les cartes des formations professionnelles initiales et pour financer l'apprentissage sont directement concernées par une instruction interministérielle relative à la généralisation de l'ouverture à l'apprentissage des titres professionnels du ministère du Travail. A ce stade, 85 titres ont été recensés avec le concours des branches professionnelles sur les quelque 250 titres professionnels existants.

Politique emploi

[Le Sénat remanie en profondeur les dispositifs formation du projet de loi Travail :](#)

Gérard Larcher l'avait annoncé : le Sénat n'entendait pas se contenter de suivre les orientations de l'Assemblée nationale et du gouvernement concernant le projet de loi Travail. Après son passage devant la Commission des affaires sociales, les dispositifs formation du texte ont été remaniés en profondeur avec un net renforcement de l'apprentissage, et une amputation du périmètre du compte personnel d'activité.

[Le Sénat publie son rapport sur la loi travail avec des modifications concernant l'apprentissage et la formation professionnelle :](#)

Plusieurs amendements ont été apportés au texte initial dans le champ de la formation professionnelle et de l'apprentissage, dont l'objet est « d'améliorer l'orientation des élèves et la formation des enseignants au monde de l'entreprise et d'adapter le cadre juridique de l'apprentissage aux besoins des apprentis et des entreprises ». C'est le cas notamment de l'article 32 bis qui encourage le développement de la formation à distance dans le cadre de l'apprentissage et qui a été retenu.

[L'ARF et Opcalia signent un accord-cadre pour le développement de l'alternance :](#)

L'Association des Régions de France et Opcalia ont signé, en présence de la déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle Carine Chevrier, mercredi 15 juin, un accord-cadre afin de soutenir le dispositif 500 000 formations d'urgence pour les demandeurs d'emploi, et surtout, de développer l'alternance. À charge maintenant aux Opcalia et Conseils régionaux de décliner leur version localement.

Illettrisme

[L'édition 2016 du Baromètre Voltaire lie maîtrise de l'orthographe et employabilité :](#)

Le Projet Voltaire propose un service en ligne d'entraînement à l'orthographe qui séduit aujourd'hui quelques trois millions d'utilisateurs. De quoi se constituer une belle base de données sur les Français et l'orthographe : « la plus grande du monde » selon les auteurs de la seconde édition du Baromètre Voltaire. Avec une question centrale à la clé : « quelle est l'incidence de l'orthographe sur l'employabilité ? »

Offre formation

[Le Cnefop dévoile une première liste de dix certifications et labels "qualité" :](#)

Le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop) vient de trancher : sur les vingt-sept dossiers de candidature reçus pour une labellisation qualité, dix viennent d'être validés. 3 dossiers sont encore en cours d'examen.

[Chantier qualité : complémentarité des démarches du Cnefop et du Copanef :](#)

Réuni en bureau mardi 7 juin, le Cnefop a publié deux listes de certifications et labels qualité répondant aux critères du décret du 30 juin 2015. Animateur avec le FPSPP du chantier qualité Opc-a-Opacif, le Copanef a saisi l'occasion pour faire un point d'étape et transmettre au bureau du Cnefop une note visant à constater la complémentarité des deux instances dans leur démarche de mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la qualité des prestataires de formation. Explications.

Politique régionale

[Co-construire des politiques régionales de formation plus pertinentes \(séminaire des Copanef\) :](#)

Organisé par le Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copanef), le premier séminaire des Copanef a réuni à huis clos lundi 30 mai l'ensemble des 17 comités régionaux. Avec un objectif central à la clé : définir les besoins emploi-formation pour co-construire des politiques de formation plus pertinentes.

[La Région Centre-Val de Loire se mobilise pour faire entrer les demandeurs d'emploi en formation avec "Les cordées du territoire" :](#)

Le président de la Région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a entamé dès le mois d'avril une tournée marathon dans les 23 bassins de vie de la région « pour accompagner le développement économique et social des territoires », souligne un communiqué de la Région Centre-Val de Loire. Ce programme, qui a pour titre « Les cordées du territoire : emploi-formation-développement économique », est constitué de 23 réunions de proximité pour mettre

en dialogue les besoins des entreprises et les capacités d'offres de formation, notamment dans le cadre de la mobilisation exceptionnelle des 32 000 entrées en formation prévues en 2016 par la Région dont 12 040 entrées supplémentaires (soit 35 millions d'euros financés par l'Etat pour ces entrées supplémentaires dans le cadre du plan 500 000 formations).

Rectorats et régions : ensemble pour développer les formations en alternance :

Les travaux menés entre les régions et les recteurs dans le cadre de la plateforme d'engagements Etat-régions pour l'emploi signée fin mars 2016 vont bon train. Des groupes de travail vont plancher sur la carte des formations, les parcours de formation et l'ouverture des titres professionnels dans l'apprentissage.

Compétences qualifications

Accompagnement vers et dans l'emploi : des métiers divers accessibles du niveau IV au niveau I (CNCP) :

Qu'il s'agisse d'orientation, d'insertion professionnelle, de conseil en évolution professionnelle ou encore de bilans ou d'entretiens professionnels, la montée en puissance du concept de tout au long de la vie génère des besoins croissants d'accompagnement. Or, de par sa transversalité, cette fonction n'est pas toujours facile à raisonner en termes de professionnalisation. Une étude de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) présentée le 17 mai 2016 lors de la séance plénière du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) permet d'y voir plus clair.

Deux décrets autorisent l'accès du CAP et du bac pro par blocs de compétences :

Deux décrets publiés au Journal officiel du 12 juin 2016 autorisent l'accès des diplômés du baccalauréat professionnel (Décret n° 2016-771 du 10 juin 2016) et du CAP (Décret n° 2016-772 du 10 juin 2016) en blocs de compétences par les candidats de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE) dès la session d'examen 2016.